

PLAN PAR ÉTAPES DE LA MINI-COMPÉTITION

LOT 3 : STAFFING DE PROJETS (à partir de 2 mois)

Introduction : Qu'est-ce qu'une mini-compétition et comment l'aborder ?

Une mini-compétition est une procédure dans le cadre d'un accord-cadre où une mission spécifique (ou sous-mission) est attribuée à l'un des prestataires sélectionnés. Cette méthode est utilisée lorsque plusieurs prestataires sont disponibles et qu'une nouvelle mission doit être attribuée.

La mini-compétition est obligatoire pour de nouvelles initiatives pour lesquelles il n'existe pas encore de partenaire, pour des projets de plus grande envergure ou pour certaines missions de soutien qui ne sont pas directement liées à une application gérée. Cela garantit une concurrence équitable et transparente entre les prestataires.

La procédure comprend plusieurs étapes. Tout d'abord, le besoin est clairement défini et préparé. Ensuite, une demande formelle est rédigée dans laquelle la mission est clairement décrite, ainsi que les critères d'attribution. Les offres sont ensuite évaluées selon des critères objectifs tels que le prix et la qualité. La procédure aboutit finalement à une décision d'attribution motivée et à la passation de la commande auprès du prestataire sélectionné.

Une bonne préparation et une communication claire sont cruciales pour réussir une mini-compétition. En formulant à l'avance des exigences claires et en définissant des critères d'évaluation transparents, une procédure efficace est garantie.

Étape 1 : Préparation de la demande

Définissez clairement le besoin :

- Profil recherché, avec un choix de professions médicales et connexes, plus précisément :
 - Médecin
 - Dentiste
 - Kinésithérapeute
 - Infirmier / infirmière
 - Sage-femme



Opdrachtcentrale
Centrale des marchés

- Aide-soignant / aide-soignante
 - Pharmacien / pharmacienne
 - Diététicien / diététicienne
 - Assistant technique pharmaceutique
 - Ergothérapeute
 - Audioprothésiste
 - Audiologiste
 - Logopède (ou orthophoniste, selon le pays)
 - Orthoptiste
 - Technologue en imagerie médicale
 - Technologue de laboratoire médical
-
- Nombre de personnes nécessaires
 - Régime de travail (temps plein/partiel, nombre d'heures/semaine)
 - Lieu de travail
 - Date de début et durée de la mission (La durée minimale est de 2 mois)
 - Exigences spécifiques (par exemple, exigences linguistiques, diplômes, expérience)

Étape 2 : Rédaction et envoi de l'invitation

Rédigez une demande claire et mentionnez au moins :

- Description des prestations et profils demandés
- Horaires de travail, lieu et durée
- Qualifications ou expériences requises
- Modalités et date limite de soumission des offres par les prestataires
- Personne à contacter pour des questions
- Critères d'attribution (50 % prix et 50 % qualité)



Pour évaluer la qualité du profil proposé, vous pouvez préciser dans votre demande les éléments que vous considérez comme importants et que vous prendrez en compte. Voici des exemples d'éléments pertinents pour étayer l'évaluation de la qualité. Vous êtes libre d'inclure un ou plusieurs de ces éléments :

- Niveau de diplôme obtenu (bachelor, master, spécialisation, ...)
- Temps de travail souhaité (temps plein, partiel, nombre d'heures/semaine)
- Disponibilité et date de début du candidat
- Évaluation du contenu du CV et/ou de l'entretien
- Connaissances professionnelles, éventuellement testées lors d'un entretien
- Compétences linguistiques du candidat (écrites et orales)
- Niveau de compétence en informatique, pertinent pour le processus de soins
- Expérience dans une fonction similaire
- Expérience dans un service similaire (par exemple, gériatrie, urgences, soins intensifs, ...)
- Expérience dans le même hôpital ou centre de soins (si applicable)
- Participation à des formations continues, symposiums ou conférences
- Auteur de publications scientifiques
- Intervention en tant que conférencier lors de journées d'études ou de présentations
- Détention de certifications ou reconnaissances pertinentes
- Autres compétences ou spécialisations supplémentaires
- Adhésion à une association professionnelle médicale reconnue

Pour votre demande, vous pouvez utiliser le modèle « Invitation à participer à la mini-compétition – Lot 3 » pour soumettre votre demande aux prestataires.

Envoyez la demande par e-mail simultanément à tous les prestataires sélectionnés (via les coordonnées ci-dessous) et mettez info@opdrachtcentrale.be en copie.

Coordonnées prestataire 1 (Care Talents) – profils de soins :



| | | |
|---|--|--|
| Anvers | 0476 89 47 70 | nynke.bettonville@caretalents.be |
| Limbourg | 0460 97 79 25 | marlies.lutin@caretalents.be |
| Brabant-Wallon (code postal commençant par 1) | 0492 89 84 12 | philippe.cnudde@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be |
| Brabant-Flamand (code postal commençant par 3) | 0493 25 24 64 | nadja.vanmechelen@caretalents.be |
| Brussel | 0492 89 84 12 | philippe.cnudde@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be |
| Flandre Occidentale | 041 36 35 95 | alizee.weckhuyzen@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be |
| Flandre Orientale | 0468 17 65 73 (Shirley Somers) 0499 11 79 94 (Robbe Desmet) | shirley.somers@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be robbe.desmet@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be |
| Wallonië (nom de marque Human Supports Medical) | 0496 13 02 22 (Stéphanie De Jaegere) | Stephanie.dejaegere@caretalents.be |

Coordonnées pour les pharmaciens, les laborantins, les technologues en laboratoire médical, etc. :

| | | |
|--------------|--------------------|---|
| Alle regio's | Aline Vandermeeren | 0497 71 58 10 aline.vandermeeren@sciencetalents.be |
|--------------|--------------------|---|



Coordonnées prestataire 2 (Express Medical) :

| | | |
|---|--------------------------------|--|
| Flandre Occidentale (Bureau Brugge) | 050 47 13 36 0494 07 98 12 | brugge@expressmedical.be delphine.schelpe@expressmedical.be |
| Flandre Orientale (Bureau Gent) | 09 245 22 10 0494 07 98 12 | gent@expressmedical.be delphine.schelpe@expressmedical.be |
| Anvers (Bureau Anvers) | 03 281 19 44 0498 63 73 70 | antwerpen@expressmedical.be stephanie.geeraerts@expressmedical.be |
| Brabant-Flamand Limbourg (Bureau-u Leuven) | /016 21 11 70 0498 63 73 70 | leuven@expressmedical.be stephanie.geeraerts@expressmedical.be |
| Bruxelles (Bureau Bruxelles) | 02 512 13 00 0474 71 18 35 | brussels@expressmedical.be vrodriguezperez@expressmedical.be |
| Brabant-Wallon Charleroi / Namur (Bureau Charleroi) | /071 53 52 86 0473 79 78 98 | charleroi@expressmedical.be audrey.marchewka@expressmedical.be |
| Codes postaux 7000 (Bureau Bergen) | 065 55 10 28 0473 79 78 98 | mons@expressmedical.be audrey.marchewka@expressmedical.be |
| Liège et Luxembourg | 04 220 97 50 0476 83 10 47 | liege@expressmedical.be catherine.bastin@expressmedical.be |



Coordonnées prestataire 3 (X-Care) :

| Personne de contact nationale | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|---------------|--|
| National | Ann-Sofie Vandemeulebroecke | 0475/31.02.21 | ann-sofie.vandemeulebroecke@x-care.be |
| Personne de contact régionale | | | |
| Wallonie | Kevin Vande Walle | 065/40.50.11 | kevin.vandewalle@x-care.be |
| Bruxelles | Michiel Desmet | 02/467.19.63 | BXL@x-care.be |

Étape 3 : Questions et clarifications

Répondez rapidement aux questions des prestataires et partagez les réponses avec tous les participants de manière égale.

Étape 4 : Évaluation des offres

Ouvrez et enregistrez les offres après la date limite de soumission des offres.

Évaluez le prix et la qualité selon les méthodes établies, à savoir :

1. Critère de sélection "Prix" (50 points)

Le critère prix est évalué objectivement selon la formule suivante :

Divisez le prix de l'offre la plus basse par le prix de l'offre de chaque soumissionnaire, puis multipliez le résultat par 50.

Le soumissionnaire ayant le prix le plus bas reçoit automatiquement le score maximal de 50 points. Les autres soumissionnaires reçoivent un score proportionnel à leur prix par rapport au prix le plus bas.

2. Critère de sélection "Qualité" (50 points)

L'évaluation de la qualité se fait en deux étapes :

A. Attribution d'un score sur 25 points

Chaque offre est évaluée sur le critère "qualité du profil" selon l'échelle de points suivante :



- 20 à 25 points : Excellent (valeur ajoutée par rapport aux attentes)
- 15 à 20 points : Très bon (entièrement conforme, avec une valeur ajoutée claire)
- 10 à 15 points : Bon (entièrement conforme, avec une valeur ajoutée limitée)
- 5 à 10 points : Satisfaisant (conforme, mais avec des lacunes)
- 0 à 5 points : Faible (insuffisant)

L'évaluation se fait en fonction du contenu du CV, éventuellement complété par un entretien, et prend en compte des éléments pertinents tels que la formation, l'expérience, la connaissance des langues, la disponibilité, l'attitude, etc.

B. Conversion en un score sur 50 points

Après l'évaluation sur 25 points, le score est converti en un score sur 50 points selon la formule suivante :

Divisez le score de l'offre par le score le plus élevé et multipliez le résultat par 50.

Concrètement, cela signifie que le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score qualitatif recevra l'intégralité des 50 points. Les autres soumissionnaires recevront un score proportionnel basé sur leur position relative par rapport à ce score le plus élevé.

Vous pouvez utiliser le modèle "Tableau des scores" pour attribuer des points et établir un classement des offres soumises.

Étape 5 : Évaluation des offres

Rédigez un rapport de décision de l'attribution. Ce rapport doit inclure l'intégralité de l'évaluation des offres reçues et servir de document écrit pour le processus.

Vous pouvez utiliser le modèle "Rapport d'attribution Lot 3" pour rédiger ce rapport.

Étape 6 : Décision d'attribution et conclusion

Rédigez une décision d'attribution et envoyez-la à tous les participants (c'est-à-dire tous les prestataires ayant soumis une offre), en mentionnant les scores attribués.

Vous pouvez utiliser le modèle "Décision d'attribution Lot 3" pour ce faire.

La décision d'attribution est la décision finale qui indique quel prestataire obtient le contrat après classement de toutes les offres soumises.



Il n'y a pas de période d'attente/stoppage prévue.

Étape 7 : Confirmation et suivi de la mission

Confirmez par écrit la mission auprès du prestataire choisi, et la prestation peut commencer.